

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

| Arrivées à CAHORS            | Départs de CAHORS           | LIBOS                       | VILLENEUVE-SUR-LOT          | AGEN                        | BERGERAC                     | BORDEAUX                    | PÉRIGUEUX                    | PARIS                       |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 10 h. 25 <sup>m</sup> matin. | 6 h. 35 <sup>m</sup> matin. | 8 h. 12 <sup>m</sup> matin. | 9 h. 22 <sup>m</sup> matin. | 9 h. 40 <sup>m</sup> matin. | 12 h. 12 <sup>m</sup> matin. | 3 h. 51 <sup>m</sup> soir.  | 12 h. 36 <sup>m</sup> matin. | 11 h. 44 <sup>m</sup> soir. |
| 5 h. 1 <sup>m</sup> soir.    | 12 h. 55 <sup>m</sup> soir. | 2 h. 37 <sup>m</sup> soir.  | 3 h. 52 <sup>m</sup> soir.  | 4 h. 18 <sup>m</sup> soir.  | 5 h. 17 <sup>m</sup> soir.   | 8 h. 10 <sup>m</sup> soir.  | 5 h. 48 <sup>m</sup> soir.   | 4 h. 18 <sup>m</sup> matin. |
| 10 h. 47 <sup>m</sup> »      | 5 h. 50 <sup>m</sup> »      | 7 h. 40 <sup>m</sup> »      | 9 h. 17 <sup>m</sup> »      | 10 h. 15 <sup>m</sup> »     | —                            | 4 h. 39 <sup>m</sup> matin. | 11 h. 30 <sup>m</sup> »      | 2 h. 19 <sup>m</sup> soir.  |

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 2 Octobre.

### Le roi d'Espagne à Paris

Samedi, 29 septembre.

Le Temps raconte comme suit les incidents survenus à la gare du Nord à l'arrivée du roi d'Espagne :

A peine le roi parut-il que quelques coups de sifflets retentirent. Quelque honte que nous éprouvions à le faire, nous devons raconter la vérité. Ces coups de sifflet déterminèrent comme une explosion : de toutes parts, des coups de sifflets recommencèrent.

Beaucoup de personnes levèrent leur chapeau et poussèrent des acclamations pour protester ; mais les sifflets ne furent point convertis. Aux acclamations se mêlaient, du reste, d'autres cris : « A bas le roi ! A bas les despotes ! » et d'autres du même genre, chacun des manifestants de se distinguer, comme il arrive dans toutes les manifestations.

Le roi montait en voiture avec MM. Jules Ferry et Challemel-Lacour, lorsque les sifflets frappèrent ses oreilles. Il sourit tristement en se tournant vers eux.

Tout le long de la rue Lafayette, sur le passage de la voiture, précédée et suivie d'un peloton de cuirassiers, ces mêmes scènes se sont reproduites. Aux cris de : « A bas le roi ! » se mêlaient ceux de : « A bas Ferry ! »

On lit dans la République française :

Les gardiens de la paix et les cuirassiers retiennent la foule, qui veut se précipiter à la suite des voitures. Ils parviennent à maintenir l'ordre avec l'aide de citoyens de bonne volonté. Mais à la hauteur de l'église St-Vincent-de-Paul, où les curieux sont plus nombreux qu'ailleurs, les représentants de l'autorité deviennent impuissants. Un flot de population se jette sur la chaussée et sur l'escorte ; des véhicules passent entre les voitures. Les cris suivants se confondent : « A bas le roi ! Vive l'Espagne ! Vive la France ! Vive la République ! » Un moment, en face du numéro 87 de la rue Lafayette, la voiture du roi d'Espagne et celle du président de la République sont séparées. Un cuirassier, dans le tumulte, tombe de son cheval ; on parvient à le relever et on le transporte dans une pharmacie.

On lit dans le Figaro :

5 heures et demie.

Le roi d'Espagne, accompagné du duc de Sesto et du colonel Lichtenstein, est monté en voiture pour aller rendre visite au président de la République. Au moment où la voiture du roi sort de la cour de l'hôtel de l'ambassade, une nuée de gamins, groupés à l'angle de l'esplanade des Invalides, se précipite à la tête des chevaux, huant, sifflant, criant : « A bas Alphonse ! A bas le uhlan ! » Une femme lui lance son ombrelle sans l'atteindre ; un gamin plus exalté encore que les autres, saisit une pierre et va la jeter contre la glace de la voiture quand un citoyen, M. Lamouroux, l'empoigne au collet et l'empêche de mettre à exécution son projet.

Renversé par la foule et piétiné par elle, M. Lamouroux se relève couvert de boue et les habits déchirés. Toutefois, à la faveur de cet incident, le cocher de la voiture peut fouetter vigoureusement ses chevaux qui partent au galop, laissant loin en arrière toute cette bande.

6 heures.

Au moment où la voiture du roi, se rendant à l'Élysée, passe devant l'hôtel Rothschild, avenue Marigny, plusieurs milliers de gamins, débouchant de toutes les rues environnantes, se mettent à courir après elle en criant comme toujours : « A bas le roi uhlan ! » C'est encore hué et sifflé qu'il est entré à l'Élysée.

L'entrevue du roi et de M. Grévy a été des plus courtoises.

— A l'ambassade d'Espagne, après le dîner, qui a été fort silencieux, on a discuté la question du départ du roi. Après un conciliabule et malgré l'avis formulé par ses conseillers, disent le Clairon et le Gaulois, le roi était fermement résolu à prolonger son séjour à Paris jusqu'à mardi. Cependant il s'est décidé à regagner aujourd'hui l'Espagne après s'être rendu à Epinay.

— Le Gaulois assure qu'une réunion de sénateurs et de députés espagnols présents à Paris, a eu lieu au Grand-Hôtel. On y a voté une adresse au roi. Les signataires prient sa majesté de quitter Paris au plus tôt.

7 heures et demie ;

Une bande de trois cents individus arrivait sur le boulevard Moutmartre. L'un d'eux portait au bout d'une perche une espèce de casque. Ils avaient en-

tonné la Marseillaise et se dirigeaient, disaient-ils sur l'ambassade d'Espagne. A la hauteur de la rue Vivienne, un rassemblement considérable s'était formé. Quatre gardiens de la paix se trouvaient seuls dans cet endroit. Une foule très compacte empêchait les manifestants d'avancer.

Les premiers renforts arrivés permirent de refouler une partie des manifestants dans la rue Richelieu. Ceux-ci vinrent se reformer sur la place de l'Opéra-Comique, d'où ils furent bientôt chassés par les brigades envoyées par la préfecture de police.

\*\*\*

Dimanche, 30 septembre.

A onze heures, le roi d'Espagne s'est rendu au service religieux qui a été célébré à son intention dans la chapelle des Catéchistes, 27, rue de Las Cases. Une brigade de gardiens de la paix faisait le service d'ordre.

Cent cinquante ou deux cents personnes au plus stationnaient dans la rue.

La foule a observé l'attitude la plus parfaite. Seul un individu qui criait : « A bas Grévy ! » a été arrêté.

Le roi d'Espagne est allé ensuite déjeuner à Epinay, chez son père le roi don François d'Assise. Il est revenu à Paris à cinq heures.

La partie de chasse qui devait avoir lieu ce matin a été contremandée.

Ce soir le roi d'Espagne assistera au dîner qui est donné en son honneur par le Président de la République.

Ce matin le roi a fait demander des nouvelles du cuirassier du cortège qui est tombé hier rue Lafayette, en disant que s'il mourait il prendrait soin de sa famille.

— Les journaux annoncent que le roi Alphonse XII a télégraphié ce matin à la comtesse de Paris, au château d'Eu, pour lui annoncer qu'il ne lui était pas possible d'aller lui rendre visite.

Hier soir il a adressé à la reine Isabelle, à l'Escurial, un télégramme ainsi conçu : « Profondément triste, journée mauvaise. »

— Un odieux pamphlet, répandu en placard, sous le titre : « Allons saluer le protecteur de Bazaine », a été répandu hier matin à de nombreux exemplaires dans les quartiers les plus peuplés de Paris.

— Contrairement à l'assertion du Soir, on assure qu'aucune arrestation n'a été opérée hier à la gare du Nord ni sur le parcours du roi d'Espagne.

— Le personnel de l'ambassade d'Allemagne s'est rendu à l'ambassade d'Espagne en grand uniforme, casque en tête et à pied. Et, cette populace, qui criait : « A bas le uhlan ! » sur le passage du roi d'une nation amie, a laissé passer les Prussiens sans rien dire.

### Excuses du président de la République

M. Grévy, dans sa visite au roi Alphonse, lui a présenté des excuses au nom de la France, qui ne peut pas être confondue avec les misérables auteurs des manifestations hostiles.

Il a prié le roi Alphonse de vouloir bien donner à la France une nouvelle preuve de sa sympathie en acceptant le banquet offert à l'Élysée dans la soirée, où tous les membres du gouvernement assisteront et où l'on pourra voir les véritables sentiments de la France à l'égard du roi.

Alphonse XII a répondu qu'il était venu à Paris, animé de sentiments sympathiques pour la France, et qu'il voulait le prouver de nouveau en acceptant l'invitation de M. Grévy.

Le roi Alphonse est allé, à sept heures et demie, à l'Élysée.

### Revue des Journaux

On lit dans le Paris :

L'Allemagne avait provoqué notre colère ; il fallait être calme, nous ne l'avons pas été cela est trop certain.

Maintenant, nous ne savons encore quels pourront être les résultats de la journée d'hier. Il se peut que nos ennemis l'exploitent contre nous.

Le National dit :

Tous les patriotes français, ceux qui ont souci de la dignité nationale, déploieront les incidents qui ont fait de la réception du roi d'Espagne une cérémonie si peu en rapport avec nos habitudes de bonne tenue et de chevaleresque hospitalité.

— Le Français dit que la journée de samedi est un scandale.

— La Gazette de France croit que la manifestation

## FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(3)

### L'IDOLE

— Seigneur, vous avez de cruels moyens de ployer les forts !

Au sortir de la messe, les métayers entourèrent le maître. Ils ne disaient rien, se contentant de rouler entre leurs doigts les bords de leurs grands chapeaux. L'un d'eux imagina de prendre Myriam entre ses bras ; ils se la passèrent les uns aux autres, sans oser l'embrasser ; mais ils montraient tant d'envie, que le baron s'adressant au plus âgé, lui dit :

— Tu le peux bien, mon vieil homme.

Ils ne se firent pas prier ; Myriam, qui les connaissait tous, se mit à les appeler par leurs noms. Alors, celui que M. de Kernovenoy avait appelé « mon vieil homme » s'enhardit, et dit que la morte n'avait point laissé qu'une orpheline, que tous les enfants pauvres pouvaient bien la regarder comme leur mère, et qu'on ne cesserait pas de sitôt de la pleurer par tout le pays.

— Pleurez-la donc ! dit le baron. Vous ne la verrez plus ; et moi-même vous avez été bien près de ne plus me voir. Si vous m'aimez, il faut remercier celui qui m'a sauvé la vie.

Leurs yeux à tous l'interrogeaient. Il chercha Martin Bataille qui se tenait un peu à l'écart, l'appela et ajouta, en lui donnant un coup sur l'épaule :

— C'est celui-là.

II

Lorsque mademoiselle de Kernovenoy eut seize ans, le baron ne manqua point de la conduire à Vannes. Il y avait, au couvent des Ursulines de la vieille ville bretonne, une sainte femme à laquelle il brûlait de faire voir, fût-ce même au travers des grilles, son idole et son chef-d'œuvre.

Ah ! madame la supérieure, vous aviez prédit que le cousin sceptique et incrédule ne saurait faire de cet enfant qu'un joli démon ; il avait juré qu'il en ferait un ange. Eh bien, voyez ses ailes !

Mère Sainte-Marthe fut très doucement surprise, et ne le cacha pas. Elle ne pouvait croire que, sauf les leçons des maîtres de musique, sans compter le maître à danser, dont on ne lui parla point, Myriam n'eût reçu d'enseignement que de son père.

Elle ne savait pas qui des deux elle devait le plus admirer, du percepteur ou de l'élève, et ce qui l'émerveillait davantage, de la perfection de Myriam ou de l'étonnant succès d'un homme d'aussi peu de foi que le baron.

— C'est affaire à vous, mon cousin, murmurait-elle. Cependant...

Que de choses dans ce « cependant » ! La grâce souffle où elle veut, c'est à quoi songeait la supérieure. Cependant il avait fallu que ce grand douteur de baron s'imposât une contrainte de tous les instants et se fit bien habile à feindre les sentiments qui sont comme les pierres d'assise sur lesquelles on élève l'édifice d'un jeune cœur.

Mère Sainte-Marthe disait encore tout bas : « Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il aura beaucoup aimé ! »

Mais voilà qu'elle s'attendait tout à coup. La pensée lui était venue qu'à force de porter le masque des bonnes croyances, M. Kernovenoy

avait bien pu finir par s'y laisser gagner. N'était-il pas réellement devenu peu à peu l'homme qu'il voulait paraître aux yeux de sa fille ? Elle se hâta tout sournoisement à exprimer ce qu'elle espérait. M. de Kernovenoy lui répondit en riant qu'elle avait peut-être raison, et qu'il ne savait plus bien lui-même où il en était.

Toujours le grand « peut-être ! »

Mère Sainte-Marthe était ravie. Elle crut pouvoir offrir un conseil à ce cousin qui recevait si bien les insinuations, et ajouta qu'il avait sans doute accompli la plus difficile partie de sa belle tâche ; que tout n'était pas fini pourtant : il resterait à choisir à Mademoiselle de Kernovenoy un mari fait comme elle.

Le baron à l'instant perdit sa belle humeur et se retrancha dans une réserve glaciale. Ces sortes de visites sont assez courtes.

Il abrégé la sienne.

Il avait si entièrement donné sa vie à Myriam, et croyait posséder si exclusivement le cœur de sa fille, qu'il lui était bien permis de ne pas envisager sans effroi le moment du partage. Les dix ans qui venaient de s'écouler avaient été pour lui comme enchantés. D'enchantement si pur, il n'y en a point. Ah ! c'est le beau, le véritable, le glorieux amour. Il ne soulève pas un mouvement qu'on doit réprimer. C'est vraiment le feu qui purifie et celui qui a connu les troubles des sens et des vertiges de la pensée se prend à regretter que son âme désormais ne soit point enfermée dans une prison de cristal, au lieu d'une muraille de chair.

On voudrait que le monde entier pût voir la fleur robuste et immaculée qui s'élève au milieu de tant de cendres ; on en jouit avec des délices qu'on n'aurait jamais imaginées. Quelle joie et quel triomphe d'aimer chaste ment, dans l'infini de toutes les tendresses, de rapporter tout à l'être aimé, absolument tout, rien à soi ; de se

croire dépourvu d'égoïsme, supérieur à la nature.

Pendant les deux ans qui s'écoulèrent après le voyage à Vannes, Myriam sortit de cette chrysalide où s'enveloppe l'adolescence de la femme. De gracieuse et d'intéressante qu'elle avait toujours été, elle devint belle.

Elle était assez grande, avec la taille la plus noble et en même temps la plus simple, la démarche d'une exquise légèreté dans sa correction étonnante, ce qui faisait dire à son père, ravi en extase : « Elle tient de la déesse marchant sur les nues, dont parlent si souvent les mémoires du temps jadis ; mais elle tient aussi de l'oiseau. »

Tous ses traits et les contours de son visage étaient d'une finesse à désespérer le crayon, et que la lourdeur des mots ne sauraient peindre. Elle avait la grande chevelure blonde, au mélange d'ambre et d'or, et le contraste qui donnait à son enfance un charme si piquant et si singulier n'avait point disparu. Son teint était toujours celui d'une brune méridionale du bistro le plus chaud ; ses yeux noirs et pourtant clairs, de grands yeux d'une limpidité sans égale, du ve-lours illuminé par le feu d'un jeune esprit ouvert et curieux autant que sensible et pur, d'adorables et magnifiques yeux qui n'étaient qu'attendrissements, que rayonnements et que sourires.

Quand Myriam, le dimanche, entrait au bras de son père dans l'église paroissiale, un petit murmure bien flatteur s'élevait du groupe des métayers de Kernovenoy sous le porche. Les vieux disaient : « Voilà donc cette petite princesse solitaire ! son peuple en la voyant grogne de plaisir. » On remarquait que mademoiselle Kernovenoy était très-pieuse, on rappelait que son père était « un philosophe » et l'on souriait. Les habitants des maisons de plaisance voisines, qui sont en grand nombre dans ce beau pays, entre une région de grands bois et la mer, l'appe-



d'hier contre Alphonse XII ne peut que servir les combinaisons de la chancellerie allemande.

— Le *Pays* affirme que le général Thibaudin a démissionné depuis trois jours, afin de ne pas aller à la rencontre du roi d'Espagne.

— La *Patrie*, reproche au gouvernement de n'avoir pris aucune précaution.

— Le *Gaulois* dit que la manifestation est un crime et une infamie.

— Le *Clairon* dit que cet acte de sauvagerie est une honte pour Paris et pour la patrie.

— Les journaux républicains modérés, notamment la *Paix* et le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, regrettent l'incident, mais ils remarquent qu'il ne constitue pas un acte d'hostilité contre la nation espagnole.

— Le *Soleil* accuse le général Thibaudin de préparer une révolution gouvernementale dans le sens de l'extrême gauche.

On lit dans la *Liberté* :  
C'est avec un profond regret que nous constatons le peu d'effet qu'ont produit les conseils de sagesse et de modération prodigués par une grande partie de la presse parisienne à l'occasion de l'arrivée du roi d'Espagne à Paris ; mais nous sommes convaincus que le roi Alphonse, qui a voulu en venant parmi nous, nous donner un témoignage des sympathies de l'Espagne pour la France, ne prendra pas les violences et les brutalités d'une poignée d'énergumènes pour l'expression des sentiments de la population parisienne.

Le *Temps* dit :  
Les regrets et l'humiliation patriotique causés à tous les bons citoyens par les incidents regrettables qui ont signalé la réception faite au roi d'Espagne ne doivent pas faire exagérer la signification et l'importance de cette triste manifestation.

Sans doute, nous sommes condamnés à subir la responsabilité de leur sottise grossière, mais nous espérons aussi que les peuples étrangers, l'Espagne avant tous les autres, sauront être assez justes pour ne pas voir dans les écarts de quelques énergumènes l'expression des sentiments de la nation entière.

Le *Diario* espagnol dit que le gouvernement français est coupable, devant l'Espagne et devant le monde civilisé de sa faiblesse et de sa négligence. Il proteste au nom de la dignité nationale contre l'impassibilité des autorités françaises.

Le *Times* dit : « Une nation qui se laisse aller à de tels paroxysmes de rage ne manquera jamais de causes de querelle. La France ne saurait espérer échapper complètement aux responsabilités qu'elle a encourues par suite de l'affront fait au roi d'Espagne et, en sa personne, à l'Espagne elle-même. »

— L'*Observer* de Londres dit : « Il est difficile de qualifier la folie et la stupidité de la démonstration indigne faite à Paris contre le roi d'Espagne. »

**Informations**

Paris, 1<sup>er</sup> octobre.

ELECTIONS LÉGISLATIVES.

Arrondissement d'Apt (Vaucluse.)

Laguerre, élu..... 4,736 voix.  
Delpech..... 3,479

— La nouvelle que nous donnions dans notre dernier numéro est aujourd'hui certaine. Le conseil des ministres a décidé que les Chambres se-

raient convoquées en session extraordinaire le lundi 22 octobre.

— Le conseil des ministres a tenu samedi à l'Elysée, sa première réunion depuis la rentrée de M. le président de la République. Tous les membres du cabinet assistaient à la délibération, à l'exception de M. le ministre de la guerre. La première partie de la séance a été consacrée à l'examen des dépêches annonçant la retraite des Pavillons-Noirs sur Son-Taï et l'envoi au Tonkin de deux fonctionnaires annamites, chargés spécialement de veiller à l'application du traité de Hué.

— La *Epoca* croit savoir que le comte de Paris et sa famille passeront l'hiver à Séville.

— M. de Freycinet vient de démentir par une lettre qu'il ait perçu le traitement d'inspecteur général des mines simultanément avec l'indemnité sénatoriale, les fonctions qui lui ont été attribuées étant purement honorifiques.

— On télégraphie de Bordeaux que des tentatives criminelles ont été faites dimanche dans divers endroits : la première a eu lieu dans le corridor du cercle national, où on a trouvé un engin semblable à celui qui a fait explosion dans le corridor du Grand-Café. Par bonheur, la mèche qui avait été allumée s'était éteinte avant que le feu arrivât à la poudre. Enfin, hier soir, un troisième engin a fait explosion au milieu de la rue Douder. Aucun accident ne s'est produit. Les coupables sont activement recherchés.

— On mande de Hong-Kong au *Standard*, le 28, que les Français ont licencié les Pavillons-Jaunes qui leur servaient d'auxiliaires et les ont remplacés par les indigènes catholiques de Nam-Dinh. Ceux-ci ont été mis sous les ordres du lieutenant-colonel Badens.

EN RUSSIE

— Le *Daily News* a reçu de Vienne une dépêche d'après laquelle plusieurs officiers auraient été arrêtés à Saint-Petersbourg. Un grand dépôt d'armes, de poudre à canon, de dynamite, aurait été découvert à Charkoff. Cent trente-huit officiers ont été arrêtés à Kolpina et transférés à la forteresse de Pierre et Paul ; de plus, une fabrique de dynamite a été découverte dans la ville.

EN ESPAGNE

Paris, 30 septembre.  
Une dépêche particulière de la frontière espagnole dit qu'à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution de 1868, des troubles sérieux auraient éclaté sur divers points de l'Espagne, et qu'à Madrid le mouvement aurait pris un caractère de gravité particulière.

Madrid, 1<sup>er</sup> octobre.  
La situation devient de plus en plus mauvaise ici. Les prisons militaires sont bondées de prisonniers appartenant à tous les rangs de l'armée. En outre, le gouvernement, craignant un coup de main, a concentré à Madrid toute la gendarmerie dont il dispose.

EN ALLEMAGNE.

— La fête de l'inauguration de la « Germania » exalte jusqu'au paroxysme la presse allemande. La *Gazette de Cologne* entr'autres s'écrie en parlant aux Français : « Voulez-vous Strasbourg ? Voulez-vous Metz ? prenez-les ; vous savez où elles sont, et Kablé et Antoine peuvent, comme espions, vous montrer la voie. Nous vous les renvoyons par-dessus la frontière. Voulez-vous renverser le monument national ? Vous savez où il se dresse. Avec vos insultes, vous prouvez seulement que vous n'êtes que de misérables drôles qui sont impudents, parce que la verge est loin, etc., etc. » Le journal continue sur ce ton pendant deux colonnes.

tes, pendant la réclusion forcée de l'hiver, était-ce donc la solitude ? Est-ce que la tendresse du père s'en allait avec le plaisir ? Est-ce qu'elle ne demeurait pas là, ingénieuse, toujours active ? Est-ce que le baron ne pouvait pas dire : Je reste moi !

Au printemps, ils visitaient les différents domaines. Ce n'était plus le temps où Myriam galopait dans les bras de son père, sur les grèves. A quinze ans, mademoiselle de Kernovenoy était une habile écuyère. Souvent le baron, ralentissant sa monture, laissait la jeune fille courir devant lui et s'enivrait de sa grâce intrépide.

Cette beauté, cette santé du corps et du cœur, tout cela était son ouvrage. C'était lui qui avait créé deux fois cet être adorable. Lui, toujours lui ! Il en recueillait toute la récompense et il lui arrivait de s'écrier, dans un mouvement d'orgueil qu'il ne pouvait contenir :

— Tout en elle est par moi, pour moi, à moi. Aussi quel parfait bonheur ! Aucun autre homme au monde pouvait-il se flatter d'un état de l'âme si doux ? C'était la plénitude de la paix dans l'immensité de toutes les joies. A quarante-cinq ans, merveilleusement conservé par la chasteté de sa vie et le calme de sa pensée, il se croyait le maître du temps. Il n'était pas seulement heureux, il avait tous les dons et gardait même la jeunesse. Un soir de juin, il errait, en rêvant de ce comble de félicité sur la terrasse. Demeuré païen au fond du cœur, Hector de Kernovenoy aurait bien fait de penser alors à certain dictionnaire qui accuse les dieux de verser l'ivresse et l'oubli à ceux dont ils préparent la perte. Ces dieux-là ce sont des vrais diables pour la malice.

Le soleil couchant embrasait l'entrée de la baie. Les yeux éblouis du promeneur se reposèrent sur le petit port qui s'ouvrait à gauche du château dont les vieilles tours avaient autrefois défendu l'accès. Une rivière alerte venait mêler

EXPLOSION A LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Une explosion a eu lieu samedi à la préfecture de police de Paris, dans le corps du bâtiment qui donne sur le boulevard du Palais et qui est affecté aux bureaux du cabinet et aux appartements du préfet de police.

Elle a été causée par une fuite de gaz qui s'était produite dans le sous-sol du bâtiment.

La sentinelle qui montait la garde sous les arcades de l'hôtel a été atteinte, horriblement brûlée et transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré. Un gardien de la paix a eu la jambe cassée. Un gazier a eu le crâne fracassé.

**CHRONIQUE LOCALE**

ET FAITS DIVERS.

CHAIRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE.

Aujourd'hui commence à la préfecture du Lot les concours pour l'obtention de la chaire départementale d'agriculture.

Dix concurrents paraît-il, sont inscrits.

Parmi les examinateurs, nous distinguons M. Boitelle, inspecteur général de l'agriculture ; M. l'inspecteur d'Académie, M. Rey, président de la Société d'agriculture de Lot ; M. Dufaure, de Mootat ; MM. Andorand-Rolland et de Colomb, membres de la Société d'agriculture.

ANNULATION D'ÉLECTION

Dans sa séance de ce jour, le Conseil de préfecture a annulé l'élection du sieur Lacaze, conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Germain, et a rejeté la protestation présentée par les sieurs Cuitges et Besse contre l'élection du sieur Bonnet au conseil municipal de Saint-Germain.

BACCALURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

Ce nouveau diplôme, institué, comme on le sait, par un décret du 4 août 1881, donne à ceux qui en sont pourvus le droit de se présenter aux examens des licences ès-sciences. Il est équivalent au baccalauréat à sciences restreint pour les études médicales ; il ouvre aux jeunes gens de nombreuses carrières.

En réorganisant l'enseignement spécial sur ces bases nouvelles, M. le ministre de l'instruction publique a voulu lui assurer des conditions de vitalité et de durée.

Non-seulement il lui a donné pour sanction un diplôme de baccalauréat équivalent aux baccalauréats de l'enseignement classique, mais il a créé auprès de chaque établissement un comité de patronage composé d'ingénieurs et de notables commerçants.

Ce comité, déjà nommé pour le Lycée de Cahors, aura pour mission principale de procurer aux élèves les plus méritants, arrivés au terme de leurs études, des emplois dans l'industrie, le commerce et l'agriculture.

Les familles sauront apprécier les avantages qu'elles trouveront pour l'avenir de leurs enfants dans la nouvelle organisation de l'enseignement spécial.

ses eaux à celles de la mer, après avoir traversé de longues prairies, coupées de bouquets d'arbres qui offraient de ce côté un riant horizon de verdure. A l'extrémité du port, un pont reliait les deux rives et la route des terres à la presqu'île rocheuse sur laquelle s'élevait le bourg et le château. Il y a des pressentiments qui, d'abord n'ont l'air de rien, que l'on prend pour les fumées de l'imagination échauffée. M. de Kernovenoy se sentit un moment le cœur serré.

Pourquoi ? Il n'aurait pu le dire. Plus tard, il se rappela souvent ce qu'il avait ressenti à cette heure... Quelque chose l'avertissait que le malheur lui viendrait par ce chemin.

Mais les jasmins, les chèvrefeuilles et les roses étaient en grandes fleurs dans le jardin ; les magnolias répandaient leur senteur puissante, les coquelicots sauvages ouvraient leurs petits calices odorants dans toutes les fissures de pierres. Le ciel était sans tache, la baie unie comme un miroir ; et, dans le salon, Myriam assise au piano, chantait.

Sa voix était encore un peu grêle ; mais elle était si pure ! Et d'ailleurs, M. de Kernovenoy n'en trouvait pas de plus belle au monde.

Il vint s'asseoir devant la croisée, et les yeux sur le bord de son fauteuil rustique et se berçant en cadence, il écouta.

Tout à coup, ses regards s'étant encore une fois tournés devant lui, vers le pont et la route, il jeta un cri de surprise, courut à une longue-vue qui demeurait toujours là, pendant l'été sur le socle, au pied de la tour, et l'ajusta vivement. Ses yeux ne l'avaient pas trompé le secours de la longue-vue leur était inutile.

Mais, pour lui avoir arraché cette exclamation soudaine, il fallait bien que l'objet qui les avait frappés fût surprenant. Il l'était. Qu'on imagine une calèche de voyage, descendant alors la pente

COURS NORMAL DE CAHORS

M. Salgues, Auguste, est nommé professeur au Cours Normal de notre ville.

M. Cabanès, pharmacien à Gourdon, vient d'obtenir, à l'exposition industrielle de Ville-neuve-sur-Lot, une médaille d'argent grand module, pour son excellente eau de noix.

M. Bonifacy, maréchal-des-logis de gendarmerie à Latronquière, a été nommé brigadier de police à Cahors.

NOMINATIONS DANS LA CULTURE DES TABACS

M. Lombard, commis de surveillance stagiaire de la culture des tabacs, à Sarlat, est nommé sur place commis de surveillance de 5<sup>e</sup> classe.

M. Carassus, commis de surveillance de 5<sup>e</sup> classe au Bugue, est nommé sur place à la 4<sup>e</sup> classe.

M. Santolini, commis de surveillance de 4<sup>e</sup> classe, à Thenon, précédemment à Sarlat, est envoyé, au même grade et à la même classe, dans le département du Lot.

L'IMPÔT SUR LES ALCOOLS

En 1881, on a sacrifié sans profit pour les consommateurs et au seul bénéfice des marchands de vins, 70 millions sur l'impôt des boissons. Le ministre des finances songerait à reprendre la plus grande partie de ces 70 millions, en élevant de 225 francs à 300 francs l'hectolitre l'impôt sur les alcools. Le prix des licences pour la vente des boissons serait légèrement augmenté.

C'est pour saisir la commission du budget de cette combinaison financière que le gouvernement en désire la prompte convocation.

LA QUESTION DU VINAGE

Le ministre des finances, dit le *Télegraphe*, a reçu une délégation des propriétaires de Cote et de Montpellier, accompagnée des députés et des sénateurs de la région, qui venaient solliciter une nouvelle prolongation du *modus vivendi* toléré jusqu'à ce jour pour l'exécution de la loi sur le vinage, qui doit avoir son plein effet à partir du 3 octobre prochain.

M. Tirard a répondu aux délégués qu'il ne pouvait accéder au désir qu'ils exprimaient, mais que cependant il accorderait à ceux qui en feraient la demande, la faculté de viner leurs vins dans des locaux séparés et surveillés par l'administration des contributions indirectes.

TERRIBLE ACCIDENT.

Hier, vers les 6 heures et demie du soir, le nommé Bourrières, Pierre, âgé de 47 ans, propriétaire et éleveur de porcs, à Cahors, venant de porter de la vendange pour un de ses voisins, est tombé du devant de sa charrette, et les roues lui ont fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

Bourrières laisse une veuve et quatre enfants.

qui menait au pont.

Une calèche ?... Rien de moins rare sur cette route pendant la saison des bains. Seulement, ce qui n'était pas ordinaire, c'étaient les personnes du cocher et du valet de pied, juchés sur le siège. Deux marins.

Et des matelots de l'Etat : veste bleue, chemise flottante au large col, petit chapeau toile cirée crânement posé sur le sommet de la tête. Deux compagnons qui probablement ne se sentaient pas d'aise. On connaît le goût singulier de l'homme de mer pour les chevaux et les voitures ; c'est un autre roulis que celui du navire, il se croit encore sur le flot.

M. de Kernovenoy appela sa fille :

— Myriam, dit-il, je vous annonce la visite de votre grand-oncle l'amiral.

Le vice-amiral d'Avrigné, qui était naguère un grand homme maigre, sec, de l'extérieur le plus froid, le modèle un peu chargé de l'officier de mer, avait beaucoup changé avec l'âge et les grades. Une heureuse fortune opère quelquefois de ces miracles. La haute taille de l'amiral était légèrement courbée en même temps que sa physionomie devenait bien plus affable. C'était, à l'heure présente, un vieillard à l'air paternel et doucement sarcastique, aux joues arrondies, au double menton, au teint rosé, ce qui faisait dire que son ancienne bile s'était tournée en roses.

PAUL PERRET.

(A suivre.)



On nous écrit de Catus :

Un incendie a complètement détruit une grange appartenant au sieur Gélis, Jean, propriétaire à Craissac. Les pertes s'élèvent à 1500 fr. Rien n'était assuré.

La grêle a fortement endommagé, dans la nuit du 20 au 21 septembre, les récoltes des communes de St-Denis et Gigouzac. Les dégâts sont évalués à 16,000 francs.

Le nommé Bouffès, Antoine, âgé de 60 ans, cultivateur à Boissières, s'est noyé dans une fontaine située à l'extrémité du bourg. Depuis quelques temps, Bouffès avait la monomanie du suicide; il y a quelques jours, un de ses voisins le retint au moment où il se jetait par la fenêtre.

On nous écrit de Varaire :

Un incendie a dévoré, dans la soirée du 17 septembre, une grange appartenant au nommé Escaut (Antoine), propriétaire à Varaire. Grâce aux secours, la bâtisse a été préservée, mais tous les fourrages ont été brûlés. Les pertes qui s'élèvent à 1,300 francs ne sont pas couvertes par une assurance.

On nous écrit de Puy-l'Evêque :

Un chien enragé a parcouru, ces jours derniers, les rues de Puy-l'Evêque. Un enfant de cinq ans, Jean Bosc, a été grièvement mordu à la main. L'oncle de la victime a abattu l'animal d'un coup de fusil.

On nous écrit de Fontanes :

Le nommé Caillou, âgé de 78 ans, propriétaire à Saint-Sevez, est tombé, le 25 septembre, du haut de l'escalier de la mairie de Lalbenque sur les dalles du rez-de-chaussée et s'est tué sur le coup.

Nous lisons dans le *Gourdonnais* :

M. Gouloumès, chargé du service sanitaire des cantons de Gourdon et de Salviac, s'est aperçu, le 22 courant, jour de foire à Gourdon, que la fièvre aphteuse avait été amenée dans notre canton par les marchands de bestiaux de l'Auvergne. Accompagné de M. le commissaire de police et d'un agent de ville, il a aussitôt fait évacuer les animaux infectés et les suspects, de façon à éviter le contact de ces animaux avec ceux du pays qui ne sont pas encore atteints. D'après les renseignements que nous avons pu prendre auprès de M. Gouloumès, la maladie a, depuis ce jour-là, fait des progrès, car pas mal d'animaux sont déjà atteints dans les environs.

La cour d'appel de Rouen a rendu un arrêt qui intéresse tout particulièrement les chasseurs. Elle a décidé que la personne à qui une convention de chasse donne la jouissance de deux fusils, peut autoriser qui bon lui semble à chasser, et n'est pas obligée, si la convention est muette à cet égard, d'accompagner les chasseurs munis de son autorisation.

On nous signale le passage hâtif des grives dites *vendangettes*. Cette arrivée prématurée peut donner lieu à beaucoup de conjectures sur le retour prochain du froid, car on sait que d'habitude ce gibier n'arrive qu'au moment de la vendange et souvent après; il en a été, du reste, de même du passage des râles de genêts, soit rois de cailles, qui sont venus un mois plus tôt que d'habitude.

**Le Félibrige de Cahors**

La réunion des Félibres de la Maintenance d'Aquitaine est définitivement fixée au lundi 15 octobre, à Cahors, sous la présidence de M. le comte de Toulouse Lautrec.

**BULLETIN VINICOLE**

**Castres.** — Dans notre région, les vignes présentent un aspect en général satisfaisant. On s'accorde à dire que le rendement sera supérieur à celui des années précédentes, et comme quantité, et comme qualité.

Les vendanges s'effectueront dans notre contrée dans le courant de la semaine prochaine.

**Montauban.** — Les travaux des vendanges sont commencés depuis quelques jours dans notre région. Tout fait espérer une bonne récolte sous tons les rapports; la quantité est grande, et, d'après les gens experts en la matière, la qualité sera excellente.

**Narbonne.** — Les vendanges se continuent par un temps favorable, et les raisins cueillis dans cette seconde période, par leur maturité parfaite, doivent donner des produits d'une couleur et d'une vinosité irréprochables.

En ce qui concerne la quantité, la plaine de Coursan est exceptionnellement privilégiée, et les heureux propriétaires de cette région voient leurs espérances dépassées.

Moins bien partagés sont les propriétaires de vignes des côteaux.

**Lot.** — On est en pleines vendanges dans l'arrondissement de Cahors. Les vignes non atteintes par le phylloxera, et c'est l'exception, rendent bien. La qualité sera bonne.

**FOIRE DE CAHORS, DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1883.**

La foire du 1<sup>er</sup> octobre a été assez importante, néanmoins les transactions ont été lentes et il s'est traité peu d'affaires.

Il y avait sur le champ de foire 300 paires de bœufs, les gras se sont vendus de 38 à 41 fr. les 50 kil. poids vifs; les bœufs de travail se sont vendus de 500 à 1,100 fr. la paire suivant grosseur et qualité. Les prix ont été plus fermes que les foires précédentes.

Il y avait 200 jeunes porcs dont 150 environ ont été vendus de 10 à 60 fr. pièce, suivant grosseur; 15 porcs gras ont été vendus de 45 à 50 fr. les 50 kil. poids vifs.

600 moutons ou brebis ont été mis en vente, les jeunes se sont vendus de 15 à 25 fr., la 2<sup>e</sup> qualité de 25 à 35 fr. et la 1<sup>re</sup> de 35 à 45 fr. les prix ont été à peu près les mêmes qu'à la foire du 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Il y avait 30 chevaux, 10 molets et 14 ânes. Les oies se sont vendues de 9 à 13 fr. la paire suivant grosseur.

La place du marché était bien approvisionnée surtout en volaille: les poulets se sont vendus 1,50 à 1,60 le kil., les canards 1,30 à 1,40, les dindes 1,10 à 1,20, les lapins domestiques 0,80, les œufs 0,90 la douzaine.

**Gibier:** Lièvres 2,20 le kil., perdreaux 2 f. pièce, pigeons jeunes 0,90 la paire et les gras 2 fr.

**Marché aux grains.**

|             | Mis en vente | Vendus   | Prix moyen              |
|-------------|--------------|----------|-------------------------|
| <b>Blé</b>  | 585 hec.     | 585 hec. | 20 <sup>00</sup> l'hec. |
| <b>Maïs</b> | 548 —        | 548 —    | 14,50                   |

Le maïs nouveau ne s'est vendu que 10,25, l'avoine s'est vendue 8,75 à 9 fr. l'hectolitre, le seigle 15 à 15,50; les fèves 15 à 15,50; les pommes de terre 5,90 à 6,25.

**Dernières Nouvelles**

Madrid, 1<sup>er</sup> octobre.

L'émotion à Madrid a été très grande en apprenant les événements de Paris. Le gouvernement a fait protéger l'ambassade française.

Paris, 1<sup>er</sup> octobre, soir.

L'attitude compromettante de M. Wilson aurait, d'après quelques journaux, indisposé M. Grévy, qui a « conseillé » à son gendre d'aller passer quelque temps en Italie.

Les bruits de crise ministérielle ne sont pas fondés.

Le quatrième mouvement judiciaire est en préparation. Il portera sur les juges des tribunaux de première instance.

Le garde des sceaux sera probablement en mesure de le soumettre à ses collègues au premier conseil de cabinet.

M. Wilson, qui s'est présenté lundi chez M. Jules Ferry, n'a pas été reçu.

Un grand nombre d'adresses, de lettres et de cartes, ont été envoyées, depuis hier, au roi Alphonse XII, à l'ambassade d'Espagne.

— Nous croyons savoir, d'après des renseignements certains, que la démission de l'ambassadeur d'Espagne, démission donnée et retirée précédemment, va devenir définitive.

**DÉPART DU ROI D'ESPAGNE.**

Paris, 1<sup>er</sup> octobre.

Le roi d'Espagne a persisté dans son intention de quitter Paris aujourd'hui même. Il est parti ce matin par le train de 8 h. 45. Le roi ne veut pas s'arrêter à Bordeaux, comme il en avait primitivement exprimé l'intention.

Bordeaux, 1<sup>er</sup> octobre.

Le rapide de Paris est entré en gare de La Bastide à 6 heures 7 minutes, avec un retard de 15 minutes.

Une centaine de personnes attendaient sur le quai intérieur. Parmi elles, MM. le consul d'Espagne et le chancelier du consulat. Aucun fonctionnaire français.

Le roi est reparti, après déjeuner, par un train spécial.

**Bourse de Paris.**

Cours du 2 Octobre.

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Rente 3 p. %          | 77.85  |
| — 3 p. % amortissable | 79.85  |
| — 4 1/2 p. %          | 101.70 |
| — 5 p. %              | 107.60 |

**Variétés**

NOTES

SUR LES ORIGINES DU CHATEAU DE BRETENOUX

I

*Castelnau*, en patois du Quercy *Castel-neou*, veut dire *Château-neuf*.

Quand on a donné ce nom à la forteresse qui domine Bretenoux, il y avait donc un autre château, plus ancien, situé sur un emplacement différent, mais à une très faible distance du nouveau.

Il y avait un château plus ancien, car l'appellation de *Château-neuf* donnée au château actuel ne pouvait avoir une raison d'être que s'il fallait le distinguer d'un autre antérieurement existant.

Ce château, plus ancien, était situé sur un emplacement différent, sans quoi son nom fût resté au château nouveau.

Ce château, plus ancien, enfin, était situé à une très faible distance du nouveau, sans quoi on aurait distingué le château plus récent, non par l'épithète de *neuf*, mais par le nom du tènement où il venait d'être bâti (château de Loubressac, château de Gramat, château de Thégra) ou par le nom de son fondateur (Château-Gontier, Château-Thierry, Châteauroux).

Ces points déterminés, cherchons où devait se trouver ce château plus ancien.

Il devait être situé sur un emplacement offrant, à de certains égards, moins d'avantages que l'emplacement où est bâti le château actuel (sans quoi on n'eût pas quitté ce premier emplacement), et offrant, à d'autres égards, plus d'avantages (sans quoi on ne lui aurait pas primitivement donné la préférence).

Cet emplacement devait donc être ou plus isolé (ce qui est un genre de supériorité en matière de forteresse) que celui où se trouve le château actuel, ou plus élevé (ce qui est un autre genre de supériorité).

Or, l'emplacement du nouveau château est le plus complètement isolé de tous ceux que présente le pays. L'emplacement de l'ancien ne pouvait, par suite, pas être caractérisé par une supériorité de ce chef.

Mais s'il est le plus isolé du pays, il n'en est pas le plus élevé.

Tout près (à 300 mètres à vol d'oiseau), se trouve la hauteur, supérieure, où sont les vignes dites de *Las Peirières*.

On est donc conduit à penser, par la simple voie du raisonnement, qu'un château plus ancien que Castelnau existait avant la fondation de Castelnau, au lieu appelé *Las Peirières*.

Il reste maintenant à rechercher, par l'inspection des lieux, par la tradition et par la lecture des vieux documents, si la probabilité ainsi déduite doit ou non se changer en certitude.

L'inspection des lieux, — elle démontre qu'une construction considérable a existé sur la hauteur de *Las Peirières*. On voit sur cette hauteur un petit bois de châtaigniers, entouré d'une épaisse muraille dessinant un carré à peu près parfait, plus deux monticules formés chacun par un amas de très vieux décombres sis dans ce carré.

La tradition, — elle rapporte qu'il y a eu là, dans des temps reculés, un bâtiment important, mais dont la destination fait doute.

Les vieux documents, — ils démontrent qu'il existait encore en l'an 1100 (époque de bien peu postérieure aux parties les plus anciennes de Castelnau) un château appelé précisément le *Château de La Peirière*, situé dans le voisinage le plus rapproché.

Par la Charte XXXIX du *cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, Hugues de Castelnau, son épouse Alpasie, leurs fils Gerbert, Robert, Bernard et leurs autres fils et filles donnent à l'abbaye de Beaulieu, l'église de Bonneviolle et plusieurs maisons et pièces de terre sises dans les environs, et ils font, en outre, à cette même abbaye le don spécifié dans les lignes suivantes :

« *Similiter et vestitionem in CASTRO QUOD VOCATUR ALLA PEIRIERA, et quidquid Art-mandus de Liviniaco, atque Geraldus de Capra, necnon etiam Stephanus Rigaldus, atque ejus frater Geraldus, ibi habere videbantur, absolute concedimus. Quare igitur, ne eorum successoribus dissentio*

» *oriretur, quatuor vini sextarios in Augusto et quatuor denarios singulis mutavimus.... Subscriptio Geraldus Cartuensis episcopi, anno ab origine mundi VI<sup>o</sup> trecentesimo, anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo, indictione VIII, regnante Philippo, rege Francorum.* » (*Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, publié par Maximin Deloche. Paris, Imprimerie impériale 1859. Pages 75 et 76.)

Resterait à examiner l'authenticité de cette charte de l'an 1100. Mais cette authenticité nous paraît d'autant plus incontestable que ladite charte est revêtue de la signature de l'évêque de Cahors, signature que les moines de Beaulieu n'auraient pas osé contrefaire, s'ils avaient rédigé eux-mêmes ultérieurement la charte.

Aucun historien, soit du Quercy, soit de Castelnau, à l'exception de Guillaume Lacoste, n'a parlé, que nous sachions, du *château de Las Peirières*.

Quant à Guillaume Lacoste, il se borne à le nommer incidemment en résumant la charte du *Cartulaire de Beaulieu* (1), n'ayant soupçonné ni que le château de Las Peirières, quand il existait, était tout voisin de Castelnau et pour ainsi dire sis à Castelnau même, ni que ce château avait été le berceau des seigneurs, si considérables, connus sous le nom de seigneurs de Castelnau.

II

Maintenant, à quelle date et par qui a été bâti le château dit Castelnau, ou du moins la partie la plus ancienne de ce château, la partie romane ?

A l'examen des lieux, on devine une construction de la fin du onzième siècle. Quant aux indications à tirer des vieux documents, elles nous semblent contestables.

La charte XL de l'abbaye de Beaulieu (charte rédigée entre 1100 et 1108, d'après M. Maximin Deloche) a paru à M. Lacoste (*Histoire du Quercy*, tome 1, page 457 en note) désigner Hugues de Castelnau comme fondateur de Castelnau, ce qui, en outre, du nom de fondateur nous donnerait à peu d'années près la date de la fondation. Mais cette charte nous semble désigner la localité de Bonneviolle, plutôt que celle de Castelnau, comme étant de la fondation de Hugues.

Voici ladite charte, très courte :  
« *Imbertus de Gardellâ Deo et S. Petro Belliloci, ubi Dominus Geraldus abbas proæsse videtur, in loco qui vocatur Bonavilla delictorum suorum commissa pertimescens, mansum qui vocatur Allmonlar totum et ad integrum, pro redemptione anime, dimisit; et in alio loco, boscum qui nominatur Taillada, similiter dimisit. S. Petri Gardella, avunculi sui. S. fratris sui Vassaldi. S. Ugonis Castrinovi, qui eundem locum edificavit. vit.* » (*Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, page 76.)

Les mots « *eundem locum* » se rapportent, à notre avis, préférentiellement à Bonneviolle « *in loco qui vocatur Bonavilla* », sujet principal de la charte, que à Castelnau, qui n'y figure que très accessoirement dans les mots : « *S. Ugonis Castrinovi* ». Notre avis serait autre si la charte portait : « *Sigillum Ugonis Domini loci Castrinovi, qui eundem locum edificavit.* »

GUSTAVE DE PRADELLE.

Castelnau, le 20 avril 1883.

(Extrait du *Bulletin de la Société des Etudes*.)

(1) *Histoire générale de la Province du Quercy*, par Guillaume Lacoste, tome 1, page 457, de l'excellente édition publiée par MM. L. Combarieu et F. Cangardel.

**VENTE**

DE

**MARCHANDISES DÉPENDANT DE FAILLITE**

Le public est prévenu que le 7 octobre 1883, jour de dimanche, à 9 heures du matin, à Labastide-Murat, dans le domicile de M. Fénélon, libraire, il sera procédé à la vente aux enchères de livres classiques et autres ouvrages de librairie, articles de bureau, etc.,

Au comptant et 10 p. 100 en sus.

Le syndic soussigné pourra néanmoins traiter à l'amiable avec tout amateur.

Signé : BRUNEL, à Gourdon.

**AVIS.**

**M. Audouard**, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1<sup>er</sup> au 5 de chaque mois.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



**BIBLIOGRAPHIE**

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N° 755, du 29 septembre 1883: J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Ory. Des concours hippiques. — Sagnier. Arrachage et lavage des betteraves. — Bouchard. Concours du Comice du Lion d'Angers. — Chabot-Karlen. La pisciculture. Le rocher d'Estrées. — Cordier. Conditions pour la bonne culture des plantes. — Dybowski. Emploi du fumier de cheval. — Remy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires: Arrachage et lavage des betteraves (5 fig.).

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, journal universel d'électricité. — Bureaux: 51, rue Vivienne, à Paris. — Sommaire du numéro du 29 septembre 1883. — Des différentes phases de la théorie de la pile (4<sup>e</sup> article); Th. du Moncel. — Sur une théorie des phénomènes d'électricité de Munich: Piles et accumulateurs; Aug. Guerout. — Des procès relatifs au téléphone en Amérique. — De Magneville. — Une grotte éclairée à la lumière électrique; C.-C. Souffrages. — Revue des travaux récents en électricité. La machine de M. A. Floyd Delafield. — Sur la couleur de la lumière électrique, par M. Oscar-Émile Meyer. — Sur un nouvel électromètre capillaire, par M. A. Chervet. — Sur les incen-

dies allumés par la foudre par M. D. Colladon. — Sur le phénomène de Hall, par M. Righi. — Correspondance: Appareils nouveaux à l'Exposition Internationale d'Électricité de Vienne: La nouvelle lampe de M. Cance; P. Samuel. — Faits divers.

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 13 (29 septembre 1883). — La force de matières explosives d'après la thermochimie, par M. Berthelot. — Montgolfier, par M. Dupuy de Lome. — La météorologie, par M. Léon Teisserenc de Bort. — La médecine légale en Chine. Causerie bibliographique. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. — Sommaire du numéro 12 (29 septembre 1883). — Le Deutéronome offert au British Museum, par M. Ch. de Clermont-Ganneau. — Paris sous la Terreur, par M. Francisque Bouillier. — Mariette, nouvelle champêtre, par M. Paul-André Gérard. — Espagne et Portugal, notes et impressions, par M. Louis Ulbach. — Charles Read, par M. Jules Lemaitre. — Bulletin.

Bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Le 104<sup>e</sup> fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré aux Colonies françaises d'Amérique et d'Océanie est mis en vente par l'éditeur J. Rouff.

On y trouve des renseignements très exacts sur les dépendances de la Guadeloupe, sur les îles St-Pierre et Miquelon, sur la nouvelle-Calédonie et ses dépendances et enfin sur Taïti.

Quatre gravures, dont la première hors texte,

représentant la rade de Taïti, Touka-Hiva, la baie de Papaiète, la ville et la rade de Papeaie, et enfin une excellente carte complétée ce travail unique en son genre et du plus haut intérêt.

Victor Hugo. — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin ne varietur, format in-8°, devant comprendre toutes les œuvres. Livraison immédiate des 30 volumes parus à 7 fr. 50 le volume, payables 10 par mois. Les volumes à paraître seront livrés successivement. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Molière. — Œuvres complètes, orné de 70 gravures, d'après Moreau et Boucher. 8 volumes in-18 avec reliure demi-chagrin, doré en tête. Prix: 50 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

L'Art national, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix: 80 fr.; relié 100 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix: 100 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

**21 RÉCOMPENSES**

1<sup>er</sup> PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

**ÉLIXIR DES VOSGES**

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



**FOURGEAUD & LACOSTE**  
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principales établissements.

MAISON DES 100.000 PALETOTS  
CAHORS, Boulevard Nord.

**A. PAQUIGNON**

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843  
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

**PRIX FIXE INVARIABLE.**

Tous les Envois sont faits franco.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN  
avec les

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

**Maison Doucède**

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

**SOLIDITÉ, ÉLEGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

**LE CAFÉ DES GOURMETS**  
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: GOURMETS  
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES  
**L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS**  
Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.  
Prix des deux volumes brochés: Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.  
Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

**SUCRAGE des VENDANGES**

Augmentation de quantité

Raisins secs, Sucres bruts et cristallisés, Sucre de Maïs, Colorant supérieur, Tannin et tous produits pour améliorer la qualité des Vins.

**COUSTILLAS Jeune**

Place Francheville, — Périgueux.

Le propriétaire-gérant, A. Laytoul.

**LOTÉRIE d'AMSTERDAM**

**TIRAGE le 10 Novembre prochain**

Billet 3 MILLIONS de LOTS Billet  
1 FRANC 7,966 Gagnants 1 FRANC

EN VENTE PARTOUT

VENTE en GROS. Adresser Espèces, à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, Paris  
Et au Trésorier, M. WIDEMANN, Palais de l'Industrie, AMSTERDAM.  
M. BASSET, 8, rue Montesquieu, Paris, demande des Correspondants dans toutes les Villes de Province.

**PILULES HYGIÉNIQUES**

dépuratives, stimulantes, purgatives, antiaigreuses et vermifuges. Seules capables d'activer, en la régularisant, la circulation du sang. Populaires par des milliers de guérisons. Remède infatigable contre: constipation, migraines, congestions, douleurs de reins, rhumatismes, hémorrhoides, inflammation de foie et des intestins, maux d'estomac, digestions pénibles, fleurs blanches, règles difficiles, langueur, anémie, oppression, palpitations de cœur, elles sont le purgatif le plus doux, le plus économique, et qui, sans interrompre les occupations, convient le mieux aux personnes de vie sédentaire comme de vie active. France: 3<sup>fr</sup>; Étranger: 4<sup>fr</sup>; contre mand.-p.<sup>o</sup>. Ph<sup>o</sup> COCARDAS, CHOISY-LE-ROI (Seine).  
Dépôt à Cahors, pharmacie DULAC.

**DICTIONNAIRE**

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

**CARTE**

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction: — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

**NOTES**

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

**TABLEAU**

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

**LE QUERCY**

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 45 exemplaires à vendre: 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

**GOURDON**

ET SES SEIGNEURS du X<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

CHEMISES

sur mesure pour

HOMMES

**AU GRAND MAGASIN VERT**

MAISON DE CONFIANCE

**N.-B. LAUR**

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure pour

HOMMES